

Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur

Institut du Monde Anglophone
5, rue de l'École de Médecine
75006 PARIS



Association Française d'Etudes Américaines

Institut du Monde Anglophone
5, rue de l'École de Médecine
75006 PARIS



POUR UNE VRAIE POLITIQUE DE LA RECHERCHE EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES: Appel aux candidats à l'élection présidentielle

Le constat :

- Rayonnement et importance sociale de la recherche française en Lettres et Sciences Humaines
- Absence de stratégie cohérente de développement qui met en danger cette excellence
- Des équipes réduites, dispersées, hétérogènes
- Des objectifs et des indicateurs inadaptés
- Une procédure d'évaluation peu motivante, où les résultats ne sont pas assez valorisés

Quatre chantiers :

- le soutien aux doctorants
- le renforcement de l'encadrement administratif
- l'amélioration des conditions matérielles de la recherche
- l'amélioration des outils de valorisation et de diffusion (publications)

En conclusion

- renforcement d'un financement régulier et contractuel
- reconnaissance de la spécificité de la recherche en lettres et sciences humaines

La recherche en Lettres et Sciences Humaines joue un rôle essentiel et méconnu. Ses spécialistes — en lettres, langues, histoire et civilisation, etc.— doivent nourrir la réflexion collective sur notre monde, sur notre place dans celui-ci, sur la société; ils doivent élaborer les cadres et les méthodes qui seuls permettent l'apprentissage de la pensée critique, base de toute citoyenneté; On fait appel à eux à chaque crise sociale, pour expliquer aussi bien que pour offrir des solutions. Leur travail irrigue tout le système éducatif, et fournit grâce à son contenu l'essentiel du discours médiatique. Ils ont même longtemps constitué un important article d'exportation, assurant le rayonnement national, et plus prosaïquement la réputation de la recherche française, dans le monde entier. A l'Université, les spécialistes de lettres et sciences humaines encadrent 42% des étudiants des cursus dits "généraux", plus qu'en sciences exactes ou en droit et sciences économiques, et sont à l'origine de 38% des thèses soutenues.¹

Premier par l'importance numérique de sa clientèle universitaire, premier aussi en termes de demande sociale quotidienne, puisqu'il est omniprésent des bancs de l'école aux plateaux télévisés, le discours sur les lettres et sciences humaines est pourtant quasi absent des réflexions stratégiques de la recherche française. Sa faible visibilité institutionnelle est symbolisée par la situation du CNRS, première institution de recherche française, à l'intérieur de laquelle l'ensemble des lettres, sciences humaines et sciences sociales est géré par une seule des sept sections existantes, les six autres étant consacrées aux sciences exactes. **Or l'absence de réflexion sur la recherche en lettres et sciences humaines a des conséquences destructrices sur celle-ci à plusieurs points de vue.**

¹ Les chiffres sont tirés de "Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche", MENESR, <http://www.education.gouv.fr/pid316/reperes-et-references-statistiques.html>

— **Un pilotage de plus en plus inadéquat:**

Justement parce que les particularités des sciences humaines et sociales sont rarement prises en compte, les dérives actuelles du pilotage centralisé de la recherche, dénoncées à juste titre par nos collègues chercheurs en sciences exactes, y sont poussées à l'extrême. Le caractère nécessairement éclaté d'un champ sous-financé, regroupant des dizaines de disciplines scientifiques, et animé par des chercheurs isolés et des petites équipes aux moyens modestes, rend inopérante une gestion gouvernementale centralisée. L'absence des outils de gestion complexes qu'un paysage aussi divers exigerait a conduit les décideurs à se replier sur une centralisation aussi stérilisante que vaine, consistant à regrouper une multitude hétérogène de chercheurs à l'intérieur de quelques cadres rigides. Leur nombre est prédéterminé à partir du niveau d'éclatement acceptable d'un point de vue gestionnaire, et ne traduit aucunement la réalité mouvante des directions de recherche. Il en résulte une apparence d'ordre, une suite de décors bureaucratiques à l'unité purement formelle, unité qui finit par constituer un but en soi au détriment du travail en commun qui serait effectivement possible. **Il est indispensable de concevoir et mettre en place une vraie politique de gestion de la recherche en lettres et sciences humaines qui prenne en compte ses caractéristiques d'hétérogénéité et de dispersion, et en tire avantage, plutôt que de rechercher une unification impossible.** Par exemple, il faudrait tenir compte de la situation particulière des collègues isolés dans une université où la thématique de recherche du groupe de recherche local n'a rien à voir avec la leur et de veiller à ce qu'ils n'y soient pas intégrés d'office, mais puissent être considérés comme membres à part entière d'un groupe de recherches d'une autre université. Il faudrait aussi réfléchir à des évaluations individuelles capables d'accommoder des affiliations multiples, plutôt que de se priver de la souplesse engendrée par des polyvalences et des croisements qui sont de règle dans nos domaines, pour de pures raisons de commodité gestionnaire.

— **Des outils d'évaluation et des objectifs inadaptés:**

La volonté d'introduire à tout prix une culture du résultat et des mécanismes d'évaluation et de quantification objectifs soulève des problèmes semblables. Les conséquences délétères de ce type de gestion, appliqué sans précautions à la recherche, sont maintenant claires grâce à l'exemple britannique. Plusieurs campagnes de l'évaluation quinquennale des universités et des collègues britanniques connue sous le nom de *Research Assessment Exercise* y ont abouti à la séparation de l'enseignement et de la recherche, avec priorité absolue donnée à la recherche, à l'augmentation considérable des tâches administratives qui font que les départements sont en état de crise deux ans sur cinq, à la mise à la retraite anticipée de collègues qui ne publient pas suffisamment, à la fermeture de départements qui n'ont pas obtenu la note maximale lors de l'évaluation, et à une menace de disparition pour les petites disciplines, déclarées non rentables. Tous ces problèmes sont là encore magnifiés dans les disciplines relevant des Lettres et Sciences Humaines, dans la mesure où la quantification et l'évaluation de leur activité ne sont absolument pas pris en compte leurs spécificités.

Citons, entre autres,

- l'impossibilité de mettre en place des projets à court terme regroupant des équipes nombreuses dans un champ où les résultats sont de long terme, et les champs de recherche très fragmentés, avec un nombre relativement faible de chercheurs actifs dans chaque spécialité;
- les difficultés d'organisation d'une évaluation par les pairs compte tenu de cette fragmentation;

- le peu de pertinence des critères quantitatifs lorsqu'il s'agit d'évaluer des résultats en sciences humaines, le plus souvent non quantifiables;
- l'irréalisme d'objectifs de publication importés tels quels des sciences exactes, dans des champs où la publication collective est rarissime, et les revues étrangères peu accessibles.

Tout ceci aboutit à une aggravation des phénomènes de sous-financement, et d'alourdissement du poids de l'enseignement dans les services, au motif que les chercheurs en sciences humaines ne seraient pas de "vrais" chercheurs. **Là encore, il n'est que temps de réfléchir à des objectifs propres aux lettres et sciences humaines, et de construire des outils permettant réellement d'évaluer la réalisation de ces objectifs propres.**

Chaque indicateur utilisé devrait être repensé en fonction des spécificités de nos champs, tant quantitativement que qualitativement.

— Une incitation à la recherche très insuffisante

Conséquence inattendue du peu d'attention consacré à nos spécificités, notre activité de recherche réelle ne donne paradoxalement pas lieu à évaluation sérieuse, puisque les procédures d'évaluation ne peuvent guère être appliquées du fait de leur inadéquation. Du coup, nos réussites éventuelles ne reçoivent aucune traduction institutionnelle. Ainsi, les attributions de bourses ou de sabbatiques dans nos domaines ne sont pas prises en compte dans l'évaluation de notre recherche par les Ministères concernés, et ne provoquent qu'une indifférence polie de nos supérieurs universitaires (voire une franche hostilité dès qu'il y a obligation de financer notre remplacement...). Pourtant, chacun d'entre nous n'en reste pas moins constamment confronté à l'exigence de poursuivre ses recherches, exigence exprimée plus ou moins explicitement, aussi bien par notre tutelle —qui s'attend à ce que chaque enseignant soit au fait de la recherche dans son domaine, et y participe— que par la société qui nous entoure. Cette dernière ne cesse, répétons-le, de tenir pour allant de soi le recours à nos disciplines dès qu'il s'agit de faire sens de la réalité humaine. En fin de compte, ce type d'entreprise intellectuelle est menée pour ainsi dire en cachette, comme activité personnelle, à nos frais, presque honteusement, bien des collègues ayant pleinement intériorisé l'idée étrange selon laquelle la recherche en Lettres et Sciences Humaines ne relèverait pas d'un investissement spécifique de la communauté nationale.

Car, et il s'agit là d'un deuxième ordre de besoins criants (certes plus souvent soulignés que les précédents, mais il est bon de les rappeler...), les financements sont dérisoires, plus encore que dans les autres domaines: la ligne budgétaire consacrée par l'ANR aux lettres et sciences humaines atteignait 10,25 M d'Euros en 2005, soit 1,93% des fonds totaux de l'agence!² Les conséquences en sont connues, avec des insuffisances semblables à ce que l'on observe dans tous les champs de la recherche française, mais en plus criantes.

Quatre chantiers apparaissent comme particulièrement urgents dans nos domaines.

- La formation des doctorants

Les allocations de recherche en Lettres et Sciences Humaines restent trop peu nombreuses pour assurer le financement des travaux de recherche des doctorants même quand il s'agit d'excellents candidats; la proportion d'allocations par Ecole doctorale, se situe entre un cinquième et un dixième des candidatures. Pour les projets de recherche qui l'exigeraient, les

² Cf rapport d'activité 2005 de l'ANR, <http://www.agence-nationale-recherche.fr/DocumentsAgence>

séjours longs à l'étranger ne reçoivent aucun soutien financier, notamment pour le logement. Les étudiants sans allocation, qui constituent la majorité des doctorants, peuvent certes passer les concours de l'enseignement secondaire. Ce lien doublement utile entre le secondaire et le supérieur contribue à la formation pédagogique des enseignants chercheurs, d'une part, et à l'évolution de l'enseignement secondaire, d'autre part, qui de ce fait n'est pas isolé des thèmes généraux et des méthodes de la recherche; et ces concours constituent une qualification pédagogique appréciée des commissions de spécialistes qui recrutent les maîtres de conférences. Mais, en attendant, le travail des doctorants en poste dans le secondaire est découragé par leur hiérarchie et ignoré par l'administration. Pourtant, le ministère prend prétexte de cette activité salariée pour proposer moins d'allocations de recherches en sciences humaines ; il considère comme une modalité de financement de la recherche le fait d'exercer un emploi d'enseignant du secondaire, ce qui revient à confondre le revenu correspondant à une profession à plein temps et le financement d'une recherche effectuée par la même personne sur le même temps.

Reconnaître aux chercheurs en poste dans le secondaire leur légitimité serait au contraire un atout pour susciter l'esprit d'innovation dont la nation a besoin. Il conviendrait de reconnaître la formation par la recherche comme une modalité souhaitable de la formation continue des enseignants du secondaire, de la favoriser par des aménagements de service (sur projet et avec des modalités de contrôle et d'évaluation) dans un cadre réglementaire, d'accorder aux jeunes agrégés et certifiés les détachements sur postes d'ATER prévus par les textes. Les post-doctorants du secondaire devraient être reconnus et comptabilisés comme enseignants-chercheurs dans les évaluations des équipes : ils devraient être considérés comme "chercheurs associés". Des décharges et bourses post-doctorales devraient pouvoir leur être attribuées en fonction de projets définis.

- Le temps disponible pour la recherche

Pour les enseignants-chercheurs des universités (maîtres de conférences, professeurs), une activité - l'administration - tend de plus en plus à occuper une partie très importante du temps qui devrait être consacré à la recherche. L'insuffisance reconnue des financements universitaires se traduit directement en termes de faiblesse de l'encadrement administratif, faiblesse compensée par le recours systématique aux enseignants pour un nombre de plus en plus varié de tâches de gestion. **La recherche française en lettre et sciences humaines ne peut être efficace qu'à condition d'obtenir un minimum d'investissement dans le soutien administratif dont ses acteurs peuvent disposer.** Il faut améliorer l'encadrement administratif des UFR (recrutement de personnels IATOS, en particulier IGR et IGE...) et multiplier non seulement les congés sabbatiques mais aussi des décharges d'enseignement plus systématiques pour tâches administratives.

- Les outils de la recherche

Le problème a fait l'objet de nombreux rapports et sollicitations, et ne réclame qu'un bref rappel. **Comme en sciences exactes, et de manière encore plus criante là encore, les chercheurs en lettres et sciences humaines manquent trop souvent des outils élémentaires leur permettant de faire leur travail!** Une nécessité particulièrement urgente est l'accroissement des budgets et l'étoffement de l'encadrement des bibliothèques universitaires afin de faciliter l'abonnement à des sites et à des revues, à des bouquets de revue en ligne (type Projet MUSE...), à des sources primaires en ligne (ProQuest...),

actuellement accessibles en partie seulement, et uniquement via le CNRS³. Il faudrait aussi permettre une ouverture plus systématique des bibliothèques (par comparaison beaucoup d'universités anglophones proposent des heures d'ouverture beaucoup plus importantes...).

- La valorisation de la recherche

Une valorisation de la recherche des universitaires passe par une diffusion bien plus large qu'actuellement de leurs travaux aussi bien en France qu'à l'étranger, ce qui implique une amélioration du dispositif de publication du début jusqu'à la fin de la chaîne. **Ne pas améliorer la diffusion de la recherche française, c'est assurer sa disparition de la scène internationale.** Il faudrait introduire des décharges pour les enseignants qui s'occupent de revues, et de vacances pour la préparation de numéros ou d'ouvrages, et développer l'aide à la diffusion nationale et internationale des publications des universitaires français.

En conclusion, la recherche en lettres et sciences humaines ne pourra continuer à jouer son rôle, au bénéfice aussi bien des autres domaines de recherche que de la Nation tout entière, qu'à condition de tenir compte de quelques faits indiscutables.

- Tout d'abord, la survie de la recherche et de l'enseignement supérieur en lettres et sciences humaines, comme de toute la recherche française, suppose un accroissement très significatif, en volume et en durée, des moyens alloués à ses activités; pour être réellement productives, ces activités doivent être financées régulièrement, de manière contractuelle, et ne pas dépendre uniquement de financements ponctuels sur projets; et le souci légitime de rationaliser la gestion ne doit pas aboutir à une centralisation excessive, génératrice de rigidités stérilisantes pour l'innovation.

- Ensuite et surtout, il est absolument indispensable de développer des politiques propres pour la recherche en lettres et sciences humaines, particulièrement dans l'évaluation de cette recherche, qui n'est possible qu'à condition de tenir compte des spécificités des champs concernés, tant du point de vue des critères que des procédures; dans son financement, qui plutôt que d'être constamment présenté comme un souci marginal, doit s'appuyer sur une vraie analyse des besoins; dans sa valorisation, impossible à l'heure actuelle en l'absence des outils de gestion correspondants; et —c'est sans doute l'essentiel— dans le discours des décideurs, qui ne peuvent continuer à considérer ces recherches comme un luxe tout en y ayant constamment recours!

Pour la Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur

La présidente : Liliane Louvel
Liliane.Louvel@univ-poitiers.fr
Bois Frémin - Quinçay
86190 VOUILLE
05 49 60 43 37

Pour l'Association Française d'Etudes Américaines

Le président : Jacques Pothier
Jacques.pothier@uvsq.fr
63 rue des Marais
92190 Meudon
01 46 26 70 72

³ A titre d'exemple, le budget d'acquisition de l'ensemble des Bibliothèques universitaires françaises est actuellement à peine supérieur à la moitié du budget correspondant des Bibliothèques universitaires espagnoles.

Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur

Institut du Monde Anglophone
5, rue de l'École de Médecine
75006 PARIS



Association Française d'Etudes Américaines

Institut du Monde Anglophone
5, rue de l'École de Médecine
75006 PARIS



TEXTE COMPLEMENTAIRE: Pour une vraie politique de la recherche et de l'enseignement en langues et domaines étrangers.

La recherche en Langues, Littérature et Civilisations étrangères, un enjeu stratégique pour la nation : le lieu d'élaboration de la compétence sur l'étranger, ses langues et ses cultures.

Plusieurs obstacles spécifiques :

- prise en compte encore insuffisante de ces enjeux, qui n'ont rien à voir avec la maîtrise d'outils de communication ;
- faiblesse spécifique des budgets de recherche, alors que les chercheurs ont des besoins de mobilité bien plus considérables que dans les autres secteurs ;
- resserrement du temps de recherche sur le terrain, du fait de l'évolution des calendriers universitaires ;
- insuffisance des ressources documentaires et de la diffusion des publications des chercheurs français sur les domaines étrangers.

Comme les autres sciences humaines, l'étude des langues, littératures et civilisations étrangères jouent un rôle essentiel dans la formation et le développement éducatif et citoyen. En France, c'est principalement par l'intermédiaire des spécialistes de ces domaines étrangers qu'est assurée l'ouverture aux cultures et aux sociétés étrangères. Ce sont ces spécialistes qui font découvrir les écrivains et les poètes non francophones, et dans bien des cas ce sont eux qui prennent en charge leur traduction. A eux revient aussi d'assurer ou d'encadrer les modules de culture générale dans les domaines étrangers nécessaires aux étudiants de toutes les disciplines, en particulier au niveau du master qui prévoit la maîtrise d'une langue étrangère. Ces mêmes spécialistes doivent offrir aux Français assez de connaissances sur les civilisations étrangères pour arriver à un minimum de compréhension, d'appréciation et d'échange lorsque ces civilisations sont en jeu. Leur travail est au cœur de processus essentiels pour la Nation: que l'on songe à la construction européenne, ou aux efforts nécessaires de meilleure compréhension transatlantique. Certains d'entre eux ont la lourde responsabilité de structurer au mieux, pédagogiquement et théoriquement, les approches qui seront ensuite employées dans le travail plus spécifique d'enseignement des langues étrangères (didactique des langues, phonétique), et pour transmettre à ceux qui devront y avoir recours suffisamment de vocabulaire technique pour faire face aux nécessités impérieuses de l'échange international. A eux tous, ces spécialistes forment les enseignants dont les cycles secondaires ont besoin, et sont donc responsables de la capacité de la France à s'ouvrir sur le monde.

Or, comme pour les sciences humaines en général, les responsables politiques considèrent que l'accomplissement de cet objectif va de soi, et ne s'interrogent guère sur les conditions nécessaires à sa mise en pratique. A quoi servent, par exemple, les travaux des didacticiens, les efforts des phonéticiens et des spécialistes de langues dans leur ensemble, si aucune vraie politique d'enseignement des langues n'est mise en place en France? Que l'on compare les investissements en formation des pédagogues, en cadres techniques, en laboratoires, en heures / élèves, dans des pays

renommés à juste titre pour leur efficacité dans ce domaine (Hollande, Scandinavie, etc.), à ce qui se fait (ou plutôt ne se fait pas) en France. Que l'on pense aussi à la faible valorisation des langues étrangères, à l'absence de reconnaissance des élèves bilingues; eux qui pourraient constituer un atout précieux pour l'ouverture au monde de notre pays sont trop souvent enfermés dans un statut d'élève à risque, faute d'efforts pour valoriser leurs capacités propres. Que l'on pense enfin à la quasi-disparition des langues dites "rares", comme si l'institution éducative ne pouvait trouver place –péniblement– que pour l'apprentissage d'une langue, et d'une seule. L'enseignement supérieur ne peut suppléer à ces carences, et les demandes sociales et institutionnelles de plus en plus insistantes auquel il tente de faire face ne pourront que rester frustrées. Il faut dire clairement que les enseignants-chercheurs n'ont ni la vocation ni les capacités leur permettant d'enseigner les langues en primo-enseignement. Demander aux Universités d'assurer cet enseignement est un non-sens et un gaspillage de ressources humaines, qui ne peut compenser que très insuffisamment, et pour des effectifs modestes, les problèmes de formation rencontrés en amont. Ce sont ces problèmes auxquels il faut enfin s'attaquer de front, d'autant que c'est la recherche en littératures et civilisations étrangères elle-même qui finit par être fragilisée par le faible niveau de compétences en langues étrangères des populations étudiantes sur lesquelles elle s'appuie.

Confrontés à une tâche impossible, les enseignants-chercheurs en langues, littératures et civilisations étrangères sont de surcroît largement privés des moyens d'accomplir les missions qui devraient effectivement leur revenir. Aucun compte n'est tenu des contraintes qu'entraîne l'étude d'un pays étranger, en termes de déplacement et de financement. Compte tenu de leurs budgets, les centres de recherche et les équipes d'accueil ne peuvent financer que très peu de déplacements lointains. Or un aller-retour transatlantique, par exemple, coûte au bas mot 800 Euros; rappelons que la "prime de recherche" des enseignants du supérieur s'élève à... 1000 Euros par an! Il est donc exclu de se déplacer plusieurs fois par an. Quant aux frais d'hébergement, ils ne sont jamais pris en charge, sauf pour les rares bénéficiaires de missions CNRS (et même cette solution semble devoir être de plus en plus difficile à mettre en œuvre compte tenu des nouvelles obligations comptables découlant de la LOLF). Les revenus des universitaires ne sont pas tels qu'ils puissent consacrer chaque année plusieurs semaines de salaire à leur propre formation continue, car c'est bien de cela qu'il s'agit. De surcroît, les séjours de chercheurs à l'étranger sont souvent insuffisamment encouragés par des autorités universitaires qui y voient surtout une source de difficultés dans la gestion du personnel; ils peuvent entraîner des retards de carrière lorsqu'ils sont assurés par le biais d'une mise en disponibilité; et ils ne sont guère pris en compte même dans les évaluations ministérielles. Certainement, un travail plus fourni d'incitation pourrait être mené pour que les chercheurs français partent régulièrement à l'étranger, et en particulier participent plus aux colloques internationaux. **La dimension de recherche de notre métier imposerait au contraire une politique très rigoureuse de formation continue; les institutions d'enseignement supérieur devraient fournir les moyens et l'incitation nécessaires à une véritable mobilité de leurs chercheurs en sciences humaines.**

Un deuxième ensemble d'obstacles s'articule autour de l'absence croissante de temps de recherche suffisamment long pour permettre un déplacement à l'étranger, problème particulièrement sensible pour les collègues professeurs chargés de directions de masters et de thèses. L'absence de décharge pour une multitude de tâches d'administration, y compris d'administration de la recherche (nombre d'entre nous gérons bénévolement des revues et des regroupements de chercheurs) et l'allongement de l'année universitaire avec l'instauration de la semestrialisation ont réduit les espaces pendant lesquels nous pouvons disposer de temps pour rédiger un ouvrage ou partir à l'étranger, au point de mettre en danger notre activité de recherche, même lorsqu'elle est financée. L'insuffisance des

sabbatiques est criante ; on peut rappeler à ce sujet qu'en 2005 et 2006 le CNU 11ème section n'a disposé que de huit sabbatiques à répartir entre maîtres de conférences et professeurs. A cet égard, les discours sur la nécessité d'imiter l'efficacité de la recherche anglo-saxonne deviennent véritablement intolérables, tant ils contrastent brutalement avec la réalité de chercheurs mis objectivement dans l'impossibilité de mener leurs recherches plus de quelques semaines par an (et encore, rappelons-le, à leurs frais et sans incitation particulière). L'affaiblissement progressif du CNRS, la limitation des délégations d'universitaires contribuent par ailleurs à réduire les espaces de liberté encore existants. A terme, ce qui est en cause c'est la poursuite même des recherches en sciences humaines au-delà d'une poignée de chercheurs privilégiés mais isolés et sans étudiants. **Il est impossible de vouloir avoir à disposition des chercheurs compétents concernant les cultures et savoirs des pays étrangers si la quasi-totalité des acteurs potentiels de ce type de recherches sont mis dans l'impossibilité de se déplacer à l'étranger; à quand une vraie politique nationale des sabbatiques?**

Un dernier problème relatif aux études portant sur les domaines étrangers est le problème de la diffusion des travaux de recherche effectivement menés. La publication de ces travaux se heurte à de nombreux obstacles, de l'absence de financement des responsables de revues, souligné plus haut, à la faiblesse des politiques éditoriales des institutions de recherche et d'enseignement supérieur, ou à l'absence d'accès aux outils d'information de base en matière bibliographique dans la plupart des bibliothèques de ces institutions. A l'heure actuelle, seuls les chercheurs affiliés à un laboratoire CNRS disposent de ces outils de base. Et, on le sait, ils sont rares en sciences humaines. Dans les études anglophones (chiffres SAES, société comptant 2100 adhérents), on dénombre 8 équipes affiliées au CNRS (UMR FRE ESA, URA) pour 68 équipes ministérielles (EA, JE). **Il est donc indispensable de développer les cellules de publications de nos institutions, de programmer des aides à la publication, et de réaliser les consortiums permettant de fournir à la masse des enseignants-chercheurs un accès aux outils élémentaires que sont les bases de données bibliographiques internationales.**

En conclusion, nous demandons la mise en place d'une vraie réflexion collective sur la recherche et l'enseignement des langues, littératures et civilisations étrangères en France, faute de quoi nous ne pouvons que craindre la destruction pure et simple des capacités de l'université française –voire, à terme, de l'ensemble de la société- à s'adapter aux évolutions mondiales, et à interagir de manière efficace avec d'autres cultures, européennes aussi bien qu'extra-européennes.